

Orientation Après un bts

Par **ShaïnaCoconut28**, le **04/11/2020** à **23:20**

Bonjour à ceux qui me liront .

Je vous écrit aujourd'hui pour vous faire part de mes craintes ...

J'ai entamé une première année de droit en 2019 car c'était mon rêve mais je ne savais pas quel métier m'intéressait réellement, fidèle à sa réputation le droit n'était pas facile pour moi car je travaillais mais je n'avais pas les résultats escomptés (1er semestre à 8,1) j'ai continué quand même mon année car c'était vraiment mon rêve de faire des études de droit .(deuxième semestre 8,5)

Je ne voulais pas aller aux rattrapages (j'aurai peut être dû)

J'ai fait l'année complète mais j'ai fini par me tourner vers un BTS Commerce International.

Cependant , je pense reprendre les études de Droit après mon bts , notamment Car maintenant je souhaite vraiment devenir juriste d'affaire ou avocate d'affaire car dans mon bts on étudie également le Droit mais surtout j'ai vu que le droit était vraiment ma vocation, ces études me manquent beaucoup.

Selon vous , serait il possible qu'après mon bts j'accède à une L2 droit ? Ou que je doive recommencer en L1 ://

J'aimerais vraiment entrer en parcours juriste international pour étudier directement ce qui me plait .

En effet , j'ai des craintes quand au fait que je sois en Bts et que cela freine mon dossier pour poursuivre en droit ...

Merci beaucoup d'avance pour les personnes qui me répondront !

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/11/2020** à **08:22**

Bonjour

Je pense qu'il serait préférable de reprendre en L1 car c'est là qu'on vous forme à la méthodologie juridique.

Par **joaquin**, le **05/11/2020** à **08:40**

Bonjour,

Tout à fait d'accord avec Isidore. Encore si vous aviez préparé un BTS "juridique" (comme le BTS notariat) ou un DUT carrières juridiques, vous pourriez demander des équivalences (mais ça serait pas plus de la L2 je pense).

Joaquin

Par **ShainaCoconut28**, le **05/11/2020** à **08:43**

Merci beaucoup pour vos réponses !